

# VIDEO TEMOIGNAGE N°4



Lyon, le 15 Juillet 2021

## *La persistance des symptômes annonce l'errance médicale.*

*Dr Yves Gadiolet, praticien hospitalier.*

Yves Gadiolet s'exprime en tant que membre de France Lyme, avec son expérience de médecin traitant des malades depuis des décennies.

Ce médecin humaniste explique que, dans le cas du Covid-19, la HAS reconnaît l'existence de formes persistantes, qui fait même aujourd'hui l'objet d'un certain consensus médical.

Il devrait selon lui en être de même avec les maladies vectorielles à tiques, dont la maladie de Lyme est l'une des principales. Comme c'est le cas pour le Covid, les maladies infectieuses laissent, dans un certain nombre de cas, des troubles après leur passage. Mal connus, peu documentés, ces troubles provoquent parfois des errances terribles pour les malades, et peu de traitements sont proposés laissant les patients dans le plus grand désarroi.

Yves Gadiolet pense qu'il est urgent de lancer et financer des recherches. Des études randomisées en double aveugle, mais aussi en prenant en compte des données empiriques, menées par les médecins qui traitent les malades, des médecins du terrain.

Comme pour le Covid, il peut y avoir des études qui aboutissent à des conclusions contraires. Toutefois, il est primordial d'ouvrir un dialogue, sans a priori, ni menace des médecins, pour le bien des malades et afin que chacun puisse avoir une égalité de chance face à la maladie.